

Procédures criminelles — FF738

Inventaire de la liasse, année 1694

Cet inventaire recense, affaire par affaire, les procédures criminelles instruites devant les capitouls de Toulouse et conservées sous la cote FF738. Chaque ligne correspond à une procédure : sa cote, ses dates extrêmes, les parties, la qualification des faits, la sentence rendue et le nombre de pièces conservées.

Nota bene — les dates sont en nouveau style. Un tiret signale une information absente de la source ; les dates de fin ne sont renseignées que lorsqu'une sentence a été rendue.

Répertoire des affaires

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern es	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF738/1	001	—	A à H	101B110	03/02/1694	—	LAFON (Gaspard)	marchand	—	SALESSES "jeune" (Bernard), teinturier	vol	—	—	—	—	—	15	la suite de cette affaire se trouve dans les lettres J à O, qui est la procédure récriminatoire initiée par l'accusé contre le plaignant pour diffamation et fausse accusation / toutes les pièces ont toutefois été regroupées dans cette seule liasse car numérotées ensemble par le greffier
FF738/1	002	—	—	101B110	09/02/1694	11/03/1694	IZAR (Jeanne)	fille de	IZAR (Pierre), tailleur d'habits	FARGUES (Eloy), garçon charpentier	dénonce de grossess e	promess e de mariage	abandon	—	dommages et intérêts	300# / + dépens	13	avec certificat de grossesse de la plaignante dressé par un chirurgien
—	—	—	J à O	—	13/02/1694	—	SALESSES "jeune" (Bernard)	teinturier	—	LAFONT (Gaspard), marchand	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	n/a	Le début de cette affaire se trouve dans les lettres A à H, qui est la procédure initiée par l'accusé contre le plaignant, pour cas de vol / toutes les pièces ont été regroupées dans la liasse de la 1ère affaire (comme elles l'étaient à l'origine) à la date du 3 février
FF738/1	003	—	—	101B110	14/02/1694	—	GAIRAUD (Gabriel- Hugues)	procureur au Parlement	—	X (Annette), fille de service chez ledit GAIRAUD	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	l'accusée a disparu, c'est à ce moment-là que le plaignant s'est rendu compte du larcin (5 assiettes et 2 cuillères en argent)
FF738/1	004	—	—	101B110	15/02/1694	—	PERIER (Hiérosme)	barbier perruquier	—	NAVARRÉ (Augustin), garçon chirurgien, fils de NAVARRÉ (François), chirurgien de Miramont	vol avec effraction	—	—	—	—	—	6	vol de 2 sacs contenant de l'argent / le cahier d'inquisition est incomplet, certains feuillets manquent
FF738/1	005	—	—	101B110	16/02/1694	—	SAINT-AIGNE (Perrette)	épouse de	CALES (Nicolas), marchand orfèvre	ROUQUETTE, commis marchand / + autres	excès	insultes	—	—	—	—	8	agressée pour avoir refusé les avances des accusés / verbal du chirurgien (on craint qu'elle ne fasse une fausse couche)
FF738/1	006	—	A à M	101B110	24/02/1694	05/03/1694	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Mr de Cambon et son épouse	—	MONLONG (Guillaume), laquais de Mr de CAMBON	vol domestiq ue	—	—	—	amende honorale / galères	10 ans	17	vol d'une bague de diamants / avec une amende (10#) décrétée contre les Cambon pour ne pas avoir paru afin de faire leur déposition / l'accusé dénonce des complices contre qui il sera enquis
FF738/1	007	—	—	101B110	26/02/1694	—	CLERMONT (Marie)	fille de service	au logis du Grand Marteau	LACOSTE (Mr de), capitaine au régiment royal Roussillon Infanterie	dénonce de grossess e	abandon	—	—	—	—	2	l'accusé nie avoir eu toute relation avec la plaignante
FF738/1	008	—	—	101B110	10/03/1694	—	DUMAS (Marie)	fille de	DUMAS (Jean), du Lherm	LAJEUNESSE, hôte / GAUTIER, exempt de prévôt	fausse accusatio n	insultes	—	—	—	—	3	ledit Lajeunesse aurait fait arrêter la plaignante (décret obtenu devant le sénéchal) sur de fausses accusations et l'aurait traitée de "putain, carogne, la rousse"
FF738/1	009	—	—	101B110	15/03/1694	—	BOURGES (Pierre)	hôte et fenassier	—	DUSSAUT "fils cadet"	vol à heure nocturne	voie de fait	—	—	—	—	3	l'accusé a volé un cheval dans une écurie, pour ce faire il a entouré les sabots de paille

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
																		(afin d'éviter le bruit) mais a été surpris par la femme du plaignant qu'il malmène (légèrement) afin de pouvoir s'enfuir
FF738/1	010	—	—	101B110	18/03/1694	—	EURARDE (Peyronne) / NOGUIES (Barthélémie) / LACOURT (Catherine) / LACOURT (Blanche)	épouse de / veuve de / filles de // (mère et filles)	FANJAU (Antoine), porteur de chaise / LACOURT (François), fournier	AUDIGIE (Arnaud), porteur de chaise / X (Raymond), porteur de chaise, tous deux au service de Mme de VIGUERIE	excès	menaces	maltraite ance d'animaux	—	—	—	5	verbal du chirurgien pour deux des plaignantes / les accusés ont commencé par jeter un chien dans la rivière, puis à menacer d'y jeter les femmes, avant de les battre / voir aussi la procédure d'un desdits accusés contre les plaignantes (même jour)
FF738/1	011	—	—	101B110	18/03/1694	—	AUDIGIE (Arnaud)	porteur de chaise	au service de Mme de VIGUERIE	EURARDE (Peironne), épouse FAUJAU (Antoine) / NOGUIES (Barthélémie), veuve LACOURT (François) / LACOURT (Catherine) / LACOURT (Blanche)	excès	—	—	—	—	—	2	la plainte est manquante (d'où la date supposée), seuls un billet d'assignation à témoins et le cahier d'inquisition sont conservés / voir aussi la procédure des accusées contre le plaignant (même jour)
FF738/1	012	—	—	101B110	20/03/1694	—	RAMONDY (Bernard)	secrétaire particulier	chez le baron de PUGET	REY (Barthélemy), marchand, du lieu de Terssac	enlèvement de mineure	—	—	—	—	—	4	l'accusé est blanchi dès le lendemain et le plaignant demande effectivement sa relaxe, il n'a rien à voir dans l'enlèvement de sa nièce de 14 ans (qui est partie avec Bories, prêtre, qui semble aussi être un oncle de l'enfant)
FF738/1	013	—	—	101B110	25/03/1694	—	PAGES de VITRAC (François)	écuyer de la grande écurie du Roi, maître de l'Académie de Languedoc	seigneur de Maurens et Maucausson	VACHEMOND (Marie), femme de chambre chez le plaignant, épouse GAURAUD (Michel) / CASTERES (Marie), fille de service chez le plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	1	subtilisent dans les poches de culotte du plaignant la clef d'une remise et y volent divers effets / les interrogatoires d'office des 2 accusées sont désormais perdus
FF738/1	014	—	—	101B110	26/03/1694	—	FERRIE (Toinette)	veuve de (1) / épouse de (2)	MESTRE (Raymond), corroyeur / SALABERT	SALABERT-dit-SARDINE "fils"	vol avec effraction	flagrant délit	—	—	—	—	4	on apprend par les témoignages que la plaignante est remariée avec le père de l'accusé
FF738/1	015	—	—	101B110	26/03/1694	—	BRIANE (Jean)	bourgeois de Paris	—	BOURGAUD (Pierre), garçon chirurgien	vol	menaces	—	—	—	—	3	l'affaire remonte à 1691, où un cachet gravé a été volé au plaignant, il a eu des soupçons sur le coupable et, ces jours derniers, ayant appris que ce cachet fut exhibé par le supposé coupable, il aurait vainement essayé de lui récupérer
FF738/1	016	—	—	101B110	11/04/1694	—	TURLE (Marie de)	filles de [+]	TURLE (Georges de), avocat, ancien capitoul, et de DEPRAT (Magdeleine)	TURLE (François de), avocat en parlement, demi-frère de la plaignante	attentat	menaces	injures	trouble dans un lieu sacré	—	—	3	l'affaire prend place dans l'église de la Dalbade, d'où le demi-frère chasse la plaignante du banc de sa propre mère
FF738/1	017	—	—	101B110	12/04/1694	03/06/1694	LOUBET (Guillaume)	habitant de Saint-Martin du Touch	—	LACROUX (Jean), boucher	vol avec effraction	—	—	—	relaxe	dépens à la charge du plaignant	16	butin estimé à 250#

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF738/1	018	—	—	101B110	13/04/1694	—	COUSSE (Jean)	notaire	—	<i>inconnus</i>	vol	—	—	—	—	—	2	vol de "millet gros" (10 setiers) dans un de ses greniers au faubourg Saint-Etienne
FF738/1	019	—	—	FF690	08/04/1694	24/05/1694	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant au nom de l'ordre public</i>	—	DEPAU (Hugues), marchand / SABASTELLE (François), mangounier / GARY (Catherine), <i>son épouse</i> / GARBAY (Jacques), marchand	fausse monnaie	—	—	—	pendaison / pendaison / mise hors de cour / plus enquis	les deux corps seront ensuite jetés sur un bûcher	28	le guet se déplace au village de Pibrac pour procéder à l'arrestation / le plus enquis prononcé dans la sentence (pour le 4e accusé) consiste tout de même à le soumettre à la question
FF738/2	020	—	—	101B110	23/04/1694	—	SEMADE (Catherine)	—	—	LATOURL	dénonce de grossesse	—	—	—	—	—	1	—
FF738/2	021	—	—	101B110	23/04/1694	—	LANES (Joseph)	—	—	LATAPIE (Pierre), travailleur /LATAPIE (Pierre), travailleur, frères	vol	—	—	—	—	—	2	vol de sarments dans un "couvert, sive capelade" d'une sienne métairie à Pech-David
FF738/2	022	—	—	101B110	28/04/1694	—	LAURENCY-MONBRUN (Jean-Louis de)	marquis, président à mortier au parlement	—	CLAVERIE (Raymond), cocher dudit plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	4	—
FF738/2	023	—	A à O	101B110	29/04/1694	28/05/1694	<i>syndic du moulin du Château Narbonnais (Le)</i>	<i>représenté par Jean Delmas, procureur au parlement, syndic dudit moulin</i>	—	LACHAPELLE (Arnaud), compagnon meunier, au service de SEVENNES, meunier au moulin	vol domestique	vol à heure nocturne	—	—	abstention de la ville	3 ans / + dépens	18	l'inventaire des pièces signale qu'il y a eu arrêt du parlement en appel, sans en préciser la teneur / à signaler, une pièce relative à l'engagement de l'accusé comme Dragon dans un régiment (afin d'échapper à sa peine)
FF738/2	024	—	—	101B110	04/05/1694	22/05/1694	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>faisant au nom de l'ordre public</i>	—	THEMINES (Catherine), épouse ALIBERT / CAZAUX (Magdeleine)/ ROUGISSARDE-dite-LA-BEQUINE (Jeanne), épouse CHAMPAIGNE / POURQUIE (Jeanne), épouse DAURY	émeute	complot d'assassinat	affrontement	—	pendaison / fouet + bannissement / abstention de la ville / mise hors de cour	place Saint-Georges / jusqu'au sang + 5 ans / 1 an / -	22	suite à l'affaire de fausse monnaie (voir procédure du 8 de ce mois) qui oblige les capitouls à prendre des mesures concernant la petite monnaie, les femmes s'attroupent et menacent de tuer le maire / avec certificat de non-grossesse de l'accusée principale (qui se disait enceinte de 3 mois) / appel au parlement qui réforme la sentence (pas de pendaison)
FF738/2	025	—	—	101B110	07/05/1694	—	BENOIT (Pierre-Jean de)	écuyer	—	GUILHOT, métayer dudit plaignant	vol domestique	vol avec effraction	—	—	—	—	3	—
FF738/2	026	—	—	101B110	15/05/1694	—	ROCHECHOUART d'ASTARAC (Jean-Paul de)	marquis de Fontrailles et Faudoas	—	DUTROUILH (François), cocher dudit plaignant	vol domestique	—	—	—	—	—	10	avec 4 pièces remises au dossier, présentées par l'avocat de l'accusé afin de prouver son innocence
FF738/2	027	—	A à O	101B110	01/06/1694	18/06/1694	<i>procureur du roi (Le)</i>	<i>agissant au nom de la Ville</i>	—	GUERLET (Pierre), clavier des prisons de l'hôtel de ville	affrontement	évasion des prisons	—	—	galères / dommages et intérêts	à vie / 25#	15	le clavier des prisons aurait tenté de faire évader Garbay, 4e faux monnayeur qui fut condamné à la question par sentence du 24 mai dernier (voir procédure du 8 avril)
FF738/2	028	—	—	101B110	17/06/1694	—	FINESTRE (Marie)	<i>fille de</i>	FINESTRE (Pierre), blancher	MAYNIER (Jacquette de), épouse BARTHE, avocat	excès	insultes	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure à la réquisition de l'accusée contre la plaignante (même jour)

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
FF738/2	029	—	—	101B110	17/06/1694	—	MAYNIER (Jacquette de)	épouse de	BARTHE, avocat	FINESTRE (Marie) / + sa mère	excès	insultes	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure à la réquisition de l'accusée contre la plaignante (même jour)
FF738/2	030	—	—	101B110	18/06/1694	—	LEZAT (Marie)	fille de	LEZAT (Dominique), chirurgien	CORNIER (Toinette de), épouse DELAGES, praticien / VILLENEUVE (Marie), épouse MARTEL, avocat	assassinat	excès réels	—	—	—	—	5	la plaignante est une ancienne "bonne amie" de la demoiselle Villeneuve, mais elles sont maintenant fâchées ; les accusées lui tendent un guet- apens et la passent à tabac
FF738/2	031	—	—	101B110	21/06/1694	—	AUFRERY de CARRIERE (Jean d')	ancien capitou, seigneur d'Ayguesvives et Péchauriol	—	REYNAUD-dit- GUILLLOT (Guillaume) / RAYNAUD-dit- GUILLLOT (Antoine), père et fils	vol	incendie criminel	—	—	—	—	3	auraient mis le feu à un gerbier d'une métairie du plaignant
FF738/2	032	—	—	101B110	23/06/1694	—	LAFARGUE (Vital)	sellier	—	LAPEYRE (Jean), garçon perruquier chez LAROQUE / + autres inconnus	assassinat	excès à heure nocturne	—	—	—	—	20	verbal du chirurgien
FF738/2	033	—	—	101B110	24/06/1694	—	LEGENDRE (Jeanne)	épouse de	RUDELLE (Jean), épinglier	MERLY (Jean), clerc tonsuré, bachelier ès Droit	excès	insultes	—	—	—	—	6	verbal du chirurgien pour la plaignante et son fils / plainte pour les excès commis contre elle mais aussi à l'encontre son fils (6 à 7 ans), battu et poussé dans le feu (pour la saint Jean) par l'accusé / voir aussi la procédure de l'accusé contre la plaignante (le 25 dudit)
FF738/2	034	—	—	101B110	25/06/1694	—	MERLY (Jean)	clerc tonsuré, bachelier ès Droit	—	LEGENDRE (Jeanne), épouse de RUDELLE (Jean), épinglier / + autres personnes	excès	—	—	—	—	—	3	voir aussi la procédure de l'accusée contre le plaignant (le 24 dudit) / prétend avoir voulu sortir l'enfant des flammes puis avoir été excédé par sa mère et des voisins
FF738/2	035	—	—	101B110	27/06/1694	—	BAURENS (Jean)	clerc tonsuré, écolier	—	FOUGASSE "cadet" (Guy)	assassinat	excès réels	excès avec arme	—	—	—	9	verbal du chirurgien / l'accusé est fuitif / coups donnés avec le plat et le tranchant d'une grande épée
FF738/2	036	NC	—	101B110	10/07/1694	—	procureur du roi (Le)	agissant au nom de Jeanne-Marie de Piqué	—	AURIOL (Jean), tonnelier / ROUMAINAGUE (Gaillarde), épouse MARQUES / ROUMAINAGUE (Jeanne), épouse BERTRAND (Raymond) / SENS- dite-RAYNAUDE (Jeanne)	vol avec effraction	vol à heure nocturne	—	—	—	—	4	non communicable, pièces fragiles
FF738/2	037	—	A à Y	101B110	12/07/1694	03/11/1694	GARAUD de DONNEVILLE (Marie-Claire)	épouse de	LA-TERRASSE (Mr de), président au parlement	MARTIN (Catherine), épouse FOURNIOL (Guillaume) / ROULLANDE (Marie), épouse PECH (Dominique), peigneur de laine / + autres complices	vol	recel	—	—	fouet et bannissement / bannissement	5 années / 1 année	21	les autres accusées non nommées sont mises hors de cour et d'instance, elles n'ont fait qu'acheter le produit du vol sans savoir qu'il fut volé, elles devront le restituer à la plaignante (contre dédommagement)
FF738/3	038	—	—	101B110	18/07/1694	19/01/1695	PRIME (Barthélemy) / IRRISSON (Jeanne-Marie)	à la mémoire de feu Jean- Etienne Prime,	—	GINESTE, garde du sel / + son épouse	meurtre	—	—	—	pendaison / bannissement	place Saint- Georges/ 3 années	15	la victime est poursuivie et tuée au pistolet dans une maison / relation d'autopsie / les accusés étant fuitifs, la

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces intern s	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
								<i>respectiveme nt leur frère et beau-frère</i>										pendaison du mari sera faite par effigie le 1er février 1695
FF738/3	039	—	—	101B110	27/07/1694	—	PARADE (François)	marchand	<i>faisant tant pour lui que pour son fils (12 ans)</i>	CALMELS "fils"	maltraita nce d'enfant mineur	excès	—	—	—	—	3	l'accusé s'en serait d'abord pris au fils du suppliant, puis au suppliant lui-même
FF738/3	040	—	—	101B110	28/07/1694	—	JALBY (Philippe)	chapelier	<i>faisant tant pour lui que pour Jean Gimel, compagnon chapelier chez le plaignant</i>	TOURNE, chaussetier / + <i>sa famille</i>	menaces	insultes	—	—	—	—	3	le plaignant agit pour un garçon chapelier à son service qui s'est vu menacé et insulter par lesdites filles pour leur avoir fait remarquer que leurs irruptions dans le magasin devaient cesser (elles viennent en permanence pour chercher du feu)
FF738/3	041	—	—	101B110	29/07/1694	—	RAYNAL (Jean- François)	marchand	—	GODEMAR	voie de fait	menaces avec arme	—	—	—	—	3	"le sieur Godemar, batteur de pavé et faisant profession d'interrompre tous les plaisirs innocents"
FF738/3	042	—	—	101B110	03/08/1694	—	DOUAT (Pierre)	manœuvre	—	LASCANAL, tavernier / + <i>sa femme et son frère</i>	excès	—	—	—	—	—	2	verbal du chirurgien / frappé avec des clefs / querelle au moment de payer le vin consommé chez les accusés
FF738/3	043	—	—	101B110	18/08/1694	—	BESSET (Antoinette de)	<i>veuve de</i>	DARBOU (Arnaud), ancien capitoul	VERDELIN, habitant de Lardenne	vol	—	—	—	—	—	3	les vols commis sur la propriété des Darbou à Lardenne consistent en enlèvement de fruits sur les arbres, de bois et peut-être même de volailles
FF738/3	044	NC	A à T	101B110	18/08/1694	10/09/1694	DELONG (Clémens)	conseiller au parlement	—	PONS (Louis), avocat, habitant de Nîmes / REY (Espritte), <i>son épouse</i>	insolence	voie de fait	—	—	excuses publiques	devant la maison du plaignant	20	non communicable, pièces fragiles / les insolences n'en sont que parce que le conseiller au parlement prend les choses de haut / quant à la voie de fait, les soufflets ne furent donnés qu'au laquais du plaignant
FF738/3	045	NC	A à Y	101B110	19/08/1694	15/09/1694	MARTY (Jean)	bastier	—	SAUSSENS (Guillaume)	assassina t	excès réels	—	—	dommages et intérêts	25# / + dépens	21	non communicable, pièces fragiles / verbal du chirurgien
FF738/3	046	NC	—	101B110	22/08/1694	07/09/1694	PEYRE (Antoine)	valet de l'exécuteur de la Haute Justice	—	GUERLON-dit- L'ARMENIEN (Marc), opérateur, arménien de nation	excès	—	—	—	mise hors de cour	dépens compensés	9	non communicable, pièces fragiles / plainte manquante, mais nous savons que l'excès a eu lieu le 22 / la sentence annonce que des poursuites seront faites contre Lages, valet de l'accusé, et Dupont, cuisinier de Mr de Lombrail / relation d'expertise des blessures
FF738/3	047	—	—	101B110	09/09/1694	—	LACARRY (Jean de)	avocat, ancien capitoul	—	X (Annette), fille de service chez le plaignant / X (Doumenge), fille de service chez le plaignant	vol domestiq ue	—	—	—	—	—	1	—
FF738/3	048	—	—	101B110	20/09/1694	—	ARNAL (Catherine)	<i>filles de</i>	ARNAL (François), menuisier au port Garaud	DEPINS (Vital), marchand de bois au port Garaud	dénonce de grossess e	—	—	—	—	—	1	—
FF738/3	049	—	—	101B110	23/09/1694	—	LAGRAVELLE (Catherine)	<i>veuve de</i>	LARROQUE (Pierre), valet de chambre	X (Doumenge)	fausse accusatio n	diffamati on	—	—	—	—	1	faussetment accusée d'avoir volé 8 livres en monnaie, une chemise et un linceul

Cote	N° liasse	N° greffier	Pièces internes	Anc. cote	Date de plainte	Date de sentence	Plaignant	Profession	Époux ou père	Accusé(s)	Type de cas 1	Type de cas 2	Type de cas 3	Type de cas 4	Sentence	Précisions	Nb	Observations
									de Mr de MADRON									
FF738/3	050	—	—	101B110	30/09/1694	—	PRUNETTE (Jeanne)	<i>épouse de</i>	FRAJUILLE (Honoré), soldat du guet	RIGAL, clerc de Mr SOULAN, procureur au sénéchal	excès	—	—	—	—	—	1	l'accusé commence par battre le fils de la plaignante avant de s'attaquer à la plaignante qui porte un enfant dans ses bras
FF738/3	051	—	—	101B110	07/10/1694	—	DUBOURG- CAVAIGNES (Gabriel- Aymable)	conseiller au parlement	seigneur de Lapeyrouse et Belbèze	CAILHAU (Louise), fille de service de LABORIE / + <i>autres inconnus</i>	vol	—	—	—	—	—	6	vol de bois sur un bûcher de sa maison à Lardenne
FF738/3	052	—	—	101B110	20/10/1694	—	LEGEFAUDE (Arnaud)	portefaix	—	MARESTANG, portefaix / MATHIEU, portefaix	excès	—	—	—	—	—	1	agressé pour avoir été employé pour charrier des barriques de vin au détriment des accusés
FF738/3	053	—	—	101B110	02/11/1694	—	<i>syndic du moulin du Château Narbonnais (Le)</i>	—	—	VERROUL (Alexis), manœuvre au moulin du Château / + <i>autres inconnus</i>	vol à heure nocturne	—	—	—	—	—	4	avec un verbal du 23 juin, portant constatation d'un vol identique
FF738/3	054	—	—	101B110	04/11/1694	—	DALIES (Jean)	employé	valet de BENECH, poudrier	VERDIGUIE (Raymond) / MIGNON (Jean), porteur de chaise / + <i>son épouse et son fils</i>	excès	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	4	problème de dépaissance : bœufs que l'on fait paître chez le maître du plaignant dans un pré vers le port Garaud
FF738/3	055	—	—	101B110	05/11/1694	—	LASSERRE (Jeanne)	<i>fille de</i>	LASSERRE (Pierre), du lieu de Saint- Nicolas de la Grave	LANNES (François), <i>cousin de la plaignante</i>	dénonce de grossess e	viol	rapt	—	—	—	14	avec certificat de grossesse délivré par une sage-femme
FF738/3	056	—	—	101B110	23/11/1694	—	SALESSE (Marguerite)	nourrice, <i>épouse de</i>	DANDON (Etienne), cuisinier	SOUBRIE / + <i>son épouse et son fils</i>	excès	insultes	—	—	—	—	2	la plaignante est la nourrice d'un enfant de Mr Gardeil / elle a voulu s'opposer à ce qu'un des enfants Soubrié ne prit un sifflet qu'avait l'enfant qu'elle allaite
FF738/3	057	—	—	101B110	30/11/1694	—	LACOMBE (Raymond)	jardinier	à la métairie de Mr HAVARD de LMAZOIRE, ancien capitoul, à Lardenne- Haute	VIGNAUX (Jean) / LAXAN "fils" (Jean) / CARRIERE	excès	dégradati on de bien privé	—	—	—	—	3	problème de dépaissance : bœufs et ânesses que l'on fait paître dans les vignes de la métairie avant d'agresser le plaignant qui veut les chasser
FF738/3	058	NC	A à R	101B110	10/12/1694	17/12/1694	<i>syndic du moulin du Bazacle (Le)</i>	—	—	PUJOL (Jean), matelot / LARROQUE (Jean)	vol	—	—	—	pendaison / galères	devant le Bazacle / à vie	18	non communicable, pièces fragiles / avec appel au parlement (illisible, car parchemin collé à une autre pièce de la procédure)
FF738/3	059	NC	—	101B110	29/12/1694	—	LANES (Mathieu)	organiste	organiste de l'église Saint- Etienne	<i>plusieurs inconnus</i>	trouble à heure nocturne	voie de fait	insultes	insultes	—	—	2	non communicable, pièces fragiles / un coup de feu aurait même été tiré contre la maison du plaignant, cassant une vitre
FF738/3	060	NC	—	101B110	31/12/1694	—	LEROY (Silvestre)	—	—	DELOZES, marchand / + <i>autres inconnus</i>	assassina t avec arme	excès	—	—	—	—	2	non communicable, pièces fragiles / le plaignant, dont on ne donne pas le métier, fait débiter du muscat et autres liqueurs à petites mesures en sa maison